

# Davron

*L'écho du Village*

**TOUJOURS  
EN ÉVOLUTION**

N°85 - 2023

**RAVALEMENT ISOLATION EXTÉRIEURE EMBELLISSEMENT**

**BIEN PLUS QU'UN RAVALEMENT**

Chantiers réalisés par nos soins

**RUE DE DAVRON 78450 CHAVENAY 01 30 54 35 28**



Agence indépendante  
DEPUIS 30 ANS  
au coeur du village de Crespières

**AGENCE DU MOULIN**  
*Crespières*

Faites-nous confiance  
pour votre projet immobilier

**ESTIMATION - TRANSACTION - LOCATION**

Christine MADEMBA-SY  
AGENCE DU MOULIN

2 rue de Moncel - 78121 CRESPIERES  
**01.30.54.90.05**  
www.moulindecrespières.com

**RD 307 - 78810 FEUCHEROLLES**  
**www.pepinieres-yvelines.com**

**PÉPINIÈRE** Ouvert du lundi au samedi, d'octobre à mars, de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Ouvert du lundi au vendredi, d'avril à septembre, de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Tél.: **01 30 54 41 25**  
► Fermé les dimanches et jours fériés

**JARDINERIE** Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h, et de 14h à 18h30. Ouvert les dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30, et de 15h à 18h. Tél.: **01 34 59 02 64**  
► En janvier/février, et juillet/août : Fermé les dimanches et jours fériés

**DIRECTION D307, ENTRE ST-NOM-LA-BRETÈCHE ET FEUCHEROLLES, À CÔTÉ DU GOLF**

**01 34 59 02 64**

# SOMMAIRE

- 04** L'Édito du Maire  
Davron en chiffres  
Les services
- 05** L'équipe Municipale  
Le personnel communal  
L'état Civil
- 06** Comprendre le Budget communal  
Données financières
- 10** Restauration de l'église de Davron
- 12** Un petit état de santé de nos routes
- 13** Service public de l'assainissement non collectif
- 14** Le département des Yvelines
- 16** Transition énergétique et écologique
- 17** Chenilles processionnaires
- 18** **Rendez-vous davronais**  
14 juillet : un feu attendu !  
19 novembre : CCAS en action  
11 décembre : Noël en Fête !
- 19** **Activités à Davron**  
L'Union sportive et culturelle de Davron  
Hatha Yoga  
Danse celtique
- 20** Conseil de la gendarmerie  
Contre les cambriolages  
Prévention monoxyde de carbone
- 21** Davron représenté dans un jeu de société
- 22** Règles de vie  
Collecte des ordures
- 23** Incivilités à Davron
- 24** Don du sang  
Qualité de l'eau
- 25** GEM Emploi  
L'ACE accompagne aussi les cadres en poste !
- 26** Les adresses utiles

**Davron**  
*L'écho du Village*

**REMERCIEMENTS**  
Comme toujours nous pouvons compter sur l'engagement de Francis Petit, Laurent et Isabelle Petit qui nous permettent de vous présenter le village de Davron sous toutes ses formes.  
Grâce à leurs talents, nous pouvons vous faire partager quelques photos qui animent nos articles.

**COMMISSION COMMUNICATION :**  
Evelyne Petit  
06 64 21 86 58

**CRÉATION/MAQUETTE :**  
Qlovis Productions  
06 09 53 46 61

# ÉDITO



accueillir tous les enfants du village pour le spectacle de Noël et une distribution de cadeaux par le Père-Noël. L'impact de l'inflation qui a pour conséquence directe une augmentation importante des coûts de la restauration de l'église, nous a contraints de nous adapter en découpant ce projet en plusieurs phases afin de pouvoir les lancer en fonction des moyens financiers de la commune.

Une gestion serrée du budget nous a permis de réaliser, sans recours à l'emprunt, la réfection des 2 routes d'entrée du village. Nous souhaitons, en 2023, poursuivre le programme que nous nous sommes fixé sur les routes en lançant la restauration de la mairie à la croix Saint Jacques. Puis par la suite, la rue Hautement et pour finir la rue de Bullion.

Le 10 décembre dernier, le projet sur la ferme des Tournelles, vous a été présenté. Ce projet qui met en valeur le patrimoine architectural des bâtiments, qui crée des liaisons douces pour se promener et recentrer le village, apportera une autre dimension au village tout en respectant le caractère rural et authentique qui fait le charme et la richesse de Davron.

C'est pourquoi, le conseil municipal suivra avec grande attention l'évolution de ce dossier et la réalisation du projet afin d'éviter toute dérive éventuelle et, le cas échéant, engager si nécessaire des actions pour en limiter les impacts.

Cette année je n'ai pas eu l'occasion de vous présenter mes vœux de vive voix, mais je serai ravi de vous rencontrer lors de prochains événements.



**DAMIEN GUIBOUT**  
MAIRE DE DAVRON /  
JANVIER 2023  
damien.guibout@davron.fr

**C**hères Davronaises, Cher Davronais, L'année 2022 restera marquée par plusieurs événements lourds de conséquences, en raison de la situation sanitaire encore tendue, la guerre en Ukraine, la crise énergétique et l'inflation en forte hausse.

Malgré ce contexte et après deux ans de suspension de toute rencontre, c'est avec plaisir que le conseil municipal a pu vous retrouver en septembre pour le feu d'artifice, partager un déjeuner avec nos anciens et en fin d'année



## DAVRON EN CHIFFRES

Membre de la Communauté de communes de Gally-Mauldre  
Superficie : 5,95 km<sup>2</sup>  
Recensement au 01/01/2019 : 310  
Altitude : 120 mètres  
Nous sommes à : 25 km de Paris  
12 km de St-Germain-en-Laye  
15 km de Versailles

**Communes limitrophes :**  
Feucherolles, Crespières, Chavenay,  
Thiverval-Grignon

## LES SERVICES

### HORAIRES DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

**Lundi, mardi et jeudi :**  
9h00 – 12h00 et 14h00 16h00  
**Mercredi :**  
14h00 – 17h00  
**Samedi matin :**  
9h30 – 12h30

4<sup>bis</sup> rue Saint-Jacques 78810 Davron  
Tél : 01.30.54.47.14  
Mail : mairie@davron.fr

# LA VIE MUNICIPALE



## L'ÉQUIPE MUNICIPALE

### COMPOSITION :

Le Maire :  
Damien GUIBOUT

1ère adjointe :  
Evelyne PETIT

2ème adjoint :  
Maurice PERRAULT

3ème adjoint :  
Alexis HONGRE

### 7 CONSEILLERS :

Valérie DURAND  
Michel RICHARD  
Jean-Marc PROVOST  
Éric CUENOT  
Martine ETARD  
Marc SIMONNEAUX  
Frédéric LHERM

L'équipe municipale se compose des onze conseillers élus par les administrés le 15 mars 2020. Le Conseil Municipal se réunit en moyenne tous les trimestres, les séances sont publiques et ouvertes à tous en tant qu'auditeurs. Toutefois si un administré souhaite prendre la parole, il doit en faire la demande au préalable par écrit en motivant son intervention pour que celle-ci soit inscrite à l'ordre du jour.

## LE PERSONNEL COMMUNAL

### UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE ET PROFESSIONNELLE EST À VOTRE SERVICE À LA MAIRIE :

**Kelly CARNAVIN**, secrétaire de Mairie, collaboratrice du maire et des élus en charge de la partie administrative de la mairie (comptabilité, budget, décisions délibérations des élus, suivi administratif des dossiers...)

**Jennifer FERREIRA**, Adjointe administrative en charge des relations avec les administrés (état civil, élections, communication, urbanisme...) et responsable de l'Agence Postale Communale.

**Frédéric DROUIN**, Adjoint technique municipal polyvalent (entretien du village)



## ÉTAT CIVIL DE DAVRON

### NAISSANCES

- Eva Gordana Lily PERRIN-FARACHE née le 17 Décembre 2022
- Maxence Théo Jean-Yves CHESNEAU né le 9 Novembre 2022

### DÉCÈS

- Mr Eric TKATCHEFF décédé le 11 juillet 2022
- Mr Olivier LEVASSEUR décédé le 18 juillet 2022



### MARIAGE

- Mme CURAN Marie-Alix et ROQUERBE Tristan le 26 Novembre 2022

### NOUVEAUX ARRIVANTS

- Mme WEI et ses enfants
- Mme et Mr CHANNON et leurs enfants



# Qu'est-ce qu'un budget communal ?

**Le budget est l'acte essentiel d'une collectivité locale et de l'État. C'est d'ailleurs pour contrôler l'utilisation des deniers publics que se sont créés les Parlements et les "communes".**

Le budget est annuel, il est exécuté du 1er janvier au 31 décembre. Le vote du budget « primitif » (B.P.) intervient généralement entre mars et avril de l'année d'exécution du budget, avant le 15 avril ou le 30 avril s'il y a renouvellement de l'assemblée délibérante (Conseil Municipal). En effet si on vote le budget trop tôt, toutes les ressources de la commune votées ne sont pas connues.

Les taux d'impositions sont votés en même temps que le budget. En cours d'année, le budget peut être modifié par des « décisions modificatives » (D.M.). Cela se produit généralement en cas de dépenses imprévues ou de dépenses reportées, etc.

Le budget est composé de deux sections : le fonctionnement et l'investissement. Les grands principes sont :

- **Un budget équilibré**, c'est à dire, les recettes doivent être impérativement égales aux dépenses, que se soit dans la section investissement ou la section fonctionnement.

- **Le budget doit être sincère**. C'est à dire qu'il ne doit pas user d'artifices comptables pour masquer un déficit.

La commune reste maître de ses choix dans la mesure où le budget respecte ces règles. Il est contrôlé sur le plan formel par la préfecture.

Périodiquement, l'ensemble des finances municipales fait l'objet d'une analyse approfondie par la Chambre Régionale des Comptes. La CRC peut faire des critiques et des recommandations. Elle peut également en cas extrême prononcer des sanctions judiciaires.

Tous les documents budgétaires – (BP-CA-DM) – sont consultables par les administrés

## COMMENT EST CONSTRUIT UN BUDGET

D'abord Les éléments constitutifs du budget :

### LES RECETTES

Il y a plusieurs types de recettes : **Les recettes fiscales ou impôts locaux** Il y en a 5 principales : le foncier bâti (pèse sur les propriétaires de constructions principalement des habitations), le foncier non bâti, la taxe d'habitation (pour les résidences secondaires), la taxe d'aménagement (nouvelle construction,...) et la contribution économique territoriale qui est touchée par la Communauté de Communes Gally-Mauldre et donc ne revient pas à la commune.

Le conseil municipal vote les taux mais ne décide pas des bases. Par exemple pour la taxe foncière, les bases correspondent à la valeur du bien taxable. Celle-ci est révisée annuellement par le Parlement. Si la commune veut augmenter ses recettes fiscales, elle peut

soit accroître ses bases (par exemple en augmentant la population ou la richesse économique), soit augmenter ses taux (impôts).

### Les recettes non fiscales

Ce sont principalement les recettes d'exploitation des services : bibliothèque, cantine, ordures ménagères, école de musique, garderie... Pour Davron il s'agit plutôt principalement des loyers (appartement au-dessus de la mairie, appartement situé à l'ancienne poste et la crèche), locations de la salle de Chavagnac, concessions cimetière. Il y a aussi l'autofinancement qui correspond au budget de fonctionnement de l'année n-1 qui n'a pas été dépensé et qui est reporté sur l'année n.

### Les contributions de l'État

Elles représentent une part importante des recettes des communes. Principalement pour compenser la suppression de revenus antérieurs des communes ou pour assurer une péréquation entre communes riches et pauvres. Ces louables intentions ont un redoutable effet pervers : la perte d'indépendance financière des communes. Depuis quelques années l'État réduit les subventions et dotations aux collectivités locales de façon draconienne, les communes ont donc de moins en moins de moyens financiers.

### Les contributions des autres collectivités locales et de l'Union Européenne : Les subventions

Elles sont souvent sollicitées pour aider au financement de projets importants. Par exemple pour la réfection de l'église, nous avons sollicité la région, le département, la DRAC....

### Les emprunts

En théorie, ils ne doivent servir que pour la section d'investissement. Une bonne gestion municipale doit recourir à l'emprunt de façon limitée et justifiée. Quand les taux sont très bas, il peut être opportun d'y avoir recours. Compte tenu de la baisse importante des recettes mentionnées ci-dessus, Le Maire n'a parfois pas d'autre choix que de recourir à l'emprunt. La commune est toutefois limitée par une règle comptable :

- Le montant du remboursement des emprunts ne doit pas être supérieur à la capacité d'autofinancement de l'exercice.

### LES DÉPENSES


Elles sont libres d'autant que la commune peut financer toutes dépenses qu'elle souhaite hormis celles qui ne relèvent pas de son domaine de compétence et qui sont transférées à l'intercommunalité (par exemple : le périscolaire).

D'une façon générale, dans un budget communal, les deux postes les plus importants sont les dépenses de personnel et le remboursement d'emprunt. Depuis cette année, le poste lié aux dépenses énergétiques (électricité et gaz) subit une forte augmentation. Dans une commune comme Davron, le budget de fonctionnement est principalement affecté à ces 3 dépenses, ce qui laisse donc une marge de manœuvre réduite et compliquée. Pour plus de compréhension, le budget municipal pourrait être comparé à un budget familial : On ne peut dépenser plus que ce que l'on gagne. L'équilibre budgétaire est le plus important.




**POUR PLUS DE COMPRÉHENSION, LE BUDGET MUNICIPAL POURRAIT ÊTRE COMPARÉ À UN BUDGET FAMILIAL : ON NE PEUT DÉPENSER PLUS QUE CE QUE L'ON GAGNE. L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE EST LE PLUS IMPORTANT**

	Budget communal	Budget familial
FONCTIONNEMENT	<b>RECETTES</b> Taxe habitation, dotation de l'État, recette des services...	Revenus, salaires, allocations...
	<b>DÉPENSES</b> Frais de personnel, participations, subventions versées, activités des services, remboursement des intérêts des emprunts	Impôts, loyers, assurance, alimentation, habillement, emprunts...
INVESTISSEMENT	<b>RECETTES</b> Autofinancement (épargne) subventions et dotations perçues, emprunt...	Économies (épargne), emprunt..
	<b>DÉPENSES</b> Travaux sur bâtiments ou voirie, acquisitions de matériel, d'immeubles et de terrains, remboursement du capital des emprunts...	Construction, achat d'un logement, voiture, travaux, remboursement des emprunts...



**LE CÈDRE ROUGE**

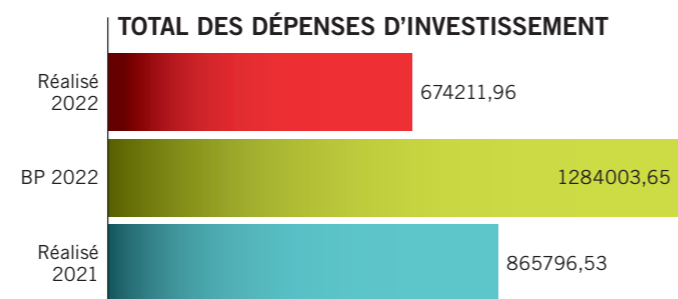
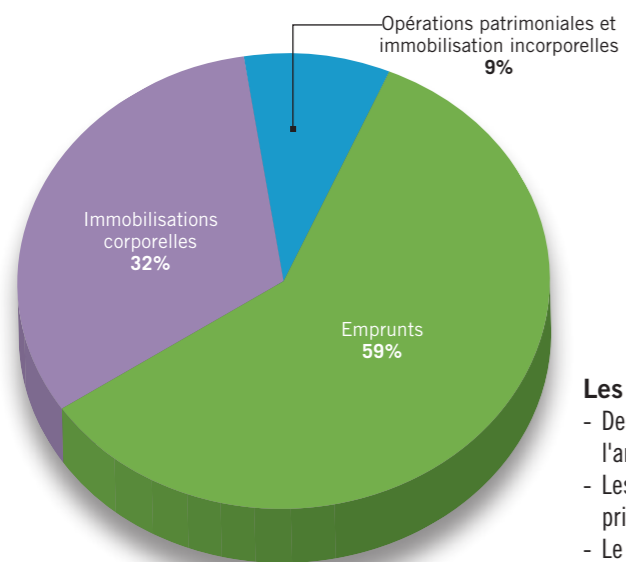
La Briqueterie - RD 307 - 78810 Feucherolles - Tél.: 01 76 78 36 20 - www.lecedrerouge.com



4000m<sup>2</sup> d'exposition / 4 bâtiments  
3 terrasses :  
Week-end Store, l'expérience Déco

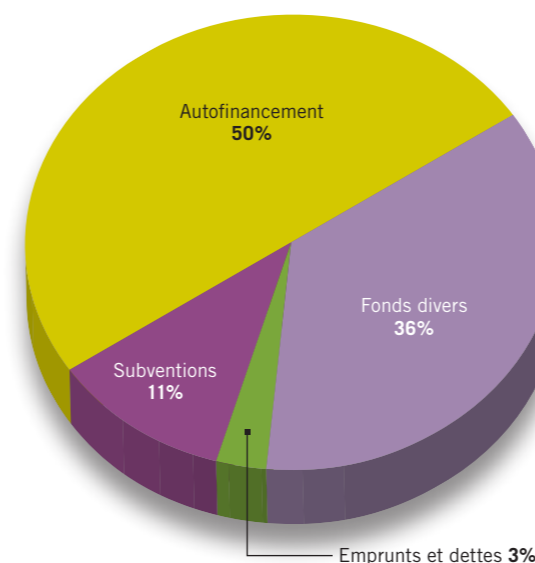
## BUDGET 2022 : DÉPENSES INVESTISSEMENT

On peut constater que la partie du budget en investissement reste en adéquation avec les capacités que la commune peut supporter. Une bonne maîtrise des coûts en est le résultat.



- Les dépenses d'investissement regroupent principalement :**
- Des immobilisations corporelles comme par exemple, les routes pour 143 500€, l'architecte pour l'église pour 42 000€ ou encore les travaux de station pour 11 000€.
  - Les opérations patrimoniales et les immobilisations incorporelles qui regroupent principalement des maîtrises d'ouvrage pour un montant d'environ 38 500€.
  - Le montant des emprunts qui s'élève à 623 593€

## BUDGET 2022 : RECETTES INVESTISSEMENT



- Les recettes du budget de l'investissement concernent principalement :**
- l'autofinancement (épargne de l'année de 2021) pour environ 441 000€.
  - les fonds divers comme le FCTVA pour 120 212€ et les dons pour 150 000€ ou encore les taxes d'aménagement pour 8 075€.
  - Le complément d'emprunt pour un montant de 22 000€.
  - le solde de subvention de la station d'épuration pour 10 186€ ou encore 89 475€ correspondant aux soldes des subventions de l'ossuaire et de la VRD.



## BUDGET 2022 : FONCTIONNEMENT

Dans le budget de fonctionnement il y a :

**1) les dépenses de fonctionnement qui s'élevaient à 242 189,07€.**

**Cela correspond aux :**

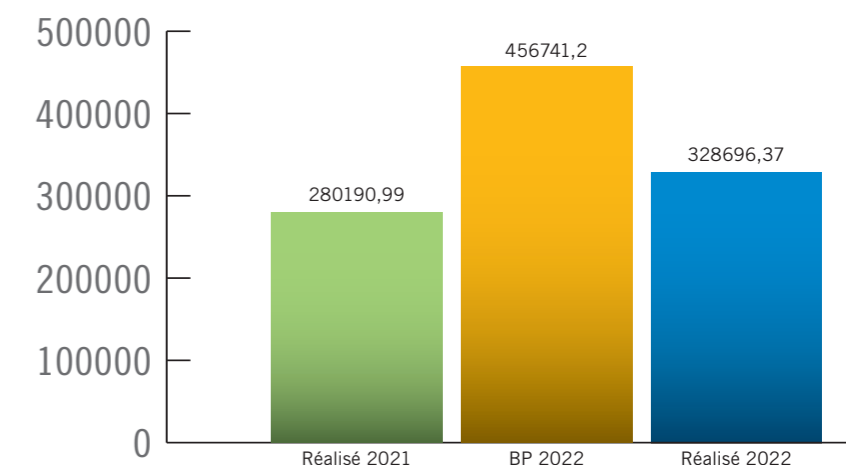
- charges générales (fournitures, eau, électricité, ...)
- charges de personnel et les frais assimilés (salaires, cotisations, médecine du travail, ...)
- reversement fiscalité
- autres charges de gestion courante
- dépenses imprévues.

**2) les recettes de fonctionnement qui s'élevaient à 438 312,14€.**

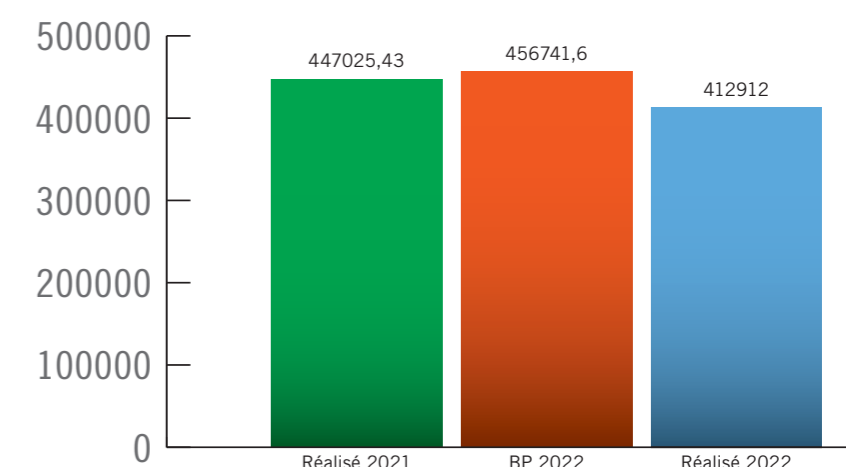
**Cela correspond aux :**

- impôts et taxes
- produits des services (concessions cimetière, assainissement, ...)
- dotations, subventions et participations
- atténuations de charges, ...

### TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



### TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## ÉTAT DE LA DETTE À DAVRON EN EUROS

LIBELLÉ	DÉBUT	DURÉE	MONTANT	FIN	CAPITAL RESTANT DÙ
Contrat Rural: Salle de Chavagnac /Ecole	30/04/2004	20 ans	300 000,00 €	30/04/2023	20 732,95 €
Rénovation Agence Postale	25/12/2016	19 ans	200 000,00 €	25/09/2035	140 860,92 €
Réseau d'eaux	04/12/2020	12 ans	78 000,00 €	29/12/2035	78 000,00 €
FCTVA	25/12/2020	2 ans	150 000,00 €	25/12/2023	remboursé en 2022
FCTVA	29/03/2021	2 ans	200 000,00 €	29/12/2023	remboursé en 2022
Travaux d'assainissement*	05/01/2022	25 ans	400 000,00 €	05/07/2046	384 000,00 €
				<b>Total</b>	<b>623 593,87 €</b>

\*Cet emprunt est remboursé par la redevance de l'eau



# RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE DAVRON

**Pour rappel, ce projet est nécessaire compte tenu des dégâts actuels et des pathologies dont souffre l'édifice. Les communes, propriétaires des bâtiments affectés au culte, ont à charge d'assurer leur préservation et réaliser, dans la mesure du possible et selon leurs moyens, les travaux d'entretien et de conservation.**

Le travail effectué en 2022 sur le programme de restauration de l'église a permis de franchir des étapes importantes :

- a) découpage du chantier en cinq tranches de travaux,
- b) validation du permis de construire,
- c) bouclage du financement de la 1ère tranche de travaux (subventions, mécénat).

Mais le contexte extérieur défavorable (augmentation des coûts dans le secteur du Bâtiment et pénurie des matériaux) a pour conséquence une augmentation très importante du budget prévisionnel du projet (2M € HT), estimé à ce jour à 3,6M € HT.

Cette situation nous a contraint à revoir en collaboration avec l'architecte le périmètre du projet à la baisse tout en le réorganisant en plusieurs tranches de travaux afin de nous permettre de le piloter en fonction des ressources financières disponibles. A savoir, étaler les travaux dans le temps, obtenir de meilleurs tarifs en négociant avec les entreprises qui seront retenues et/ou supprimer certaines phases. Cette

approche a pour conséquence d'allonger de façon conséquente la durée de réalisation de ce projet et du chantier.

## PERMIS DE CONSTRUIRE :

Les Bâtiments de France et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) ont émis un avis favorable sur le permis de construire présenté par l'architecte maître d'œuvre. Le permis a donc été validé par l'urbanisme et signé par la mairie 31 octobre 2022. Le permis est consultable en mairie.

## TRANCHES DE TRAVAUX

Le chantier a été découpé en cinq tranches.

La 1ère tranche devrait démarrer au mieux en fin d'année 2023 et concerne la restauration du chœur : renforcement des fondations (élément découvert par la réalisation de fouilles après les premières estimations), murs extérieurs, toiture et charpente.

La deuxième tranche prévue sur fin 2024 s'attaquera à la nef et aux transepts (murs extérieurs, toiture). Les tranches suivantes, au rythme d'une par an, dans la mesure des finances,



concerneront respectivement les travaux intérieurs, la tour clocher et le reste des murs extérieurs (façade nord).

## SUBVENTIONS

Nous avons obtenu pour la 1ère tranche le maximum des subventions possibles (DRAC, Conseil Régional Ile de France, Département) soit 850K € représentant 85% du coût des travaux. Les demandes de subventions pour la deuxième tranche sont en cours d'élaboration et seront déposées au troisième trimestre 2023 après le retour des entreprises ayant répondu aux appels d'offres. Nous pourrions ainsi travailler le financement du projet sur des coûts réels et non sur la base d'estimations établies par l'architecte.

Sur l'ensemble des tranches de tra-



vaux, nous espérons obtenir la totalité des subventions disponibles auprès des collectivités soit 85% des dépenses subventionnables. Ceci grâce notamment à une dérogation exceptionnelle du préfet nous autorisant à financer le projet au-delà des 80% maximum de subventions publiques. De plus, les taux de subvention d'ores et déjà obtenus auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) ou la Région Ile de France démontrent l'intérêt accordé à cette église dont on rappelle qu'elle vient d'être inscrite au titre des monuments historiques. Les 200K € de dépenses non subventionnables concernent l'assurance dommage ouvrage, la part de TVA non récupérable et tous les frais engagés pour préparer le projet avant les demandes et accords d'attribution des subventions.

## MÉCÉNAT

Notre objectif, afin de pouvoir réaliser, à terme, l'ensemble des tranches et de minimiser au maximum la contribution nette de la commune, est de récolter 650K € via le mécénat et les dons des particuliers pour financer la partie des dépenses non subventionnées. A ce jour, nous avons déjà effectué des démarches en ce sens.

Nous avons obtenu également l'agrément de la Fondation du Patrimoine et l'inscription de la restauration de l'église de Davron dans les projets que la Fondation soutient et aide.

## CONCERTS

Dans le but de faire découvrir l'intérieur de l'église, ses qualités acous-

tiques, de solliciter des dons mais aussi d'ouvrir l'édifice à des activités autres que culturelles, l'USCD (Union Sportive et Culturelle de Davron) en partenariat avec la mairie, a organisé un programme de quatre concerts de mars à septembre 2022. Nous remercions les artistes pour leurs prestations de haute qualité.

## PROCHAINES ÉTAPES POUR 2023

- 1) Lancer les appels d'offres au 2ème trimestre 2023 et sélectionner au 3ème trimestre les entreprises pour réaliser les travaux. Etape importante qui nous permettra d'avoir le coût réel des travaux après négociation.
- 2) Finaliser et soumettre les dossiers pour les demandes de subventions pour la 2ème tranche prévue pour 2024.
- 3) Lancer les campagnes de mécénat pour les entreprises et la récolte de dons auprès des particuliers via la Fondation du patrimoine. Objectif : au minimum 650K €.
- 4) Ouvrir le chantier de la 1ère tranche au mieux fin 2023 et suivre les travaux avec le maître d'œuvre.
- 5) Poursuivre le programme de concerts et d'activité culturelle avec l'USCD.
- 6) Organiser une réunion publique d'information au 3ème trimestre 2023 pour présenter le projet final (coûts réels, entreprises sélectionnées, description des travaux...).

Le projet de restauration de l'église est un projet lourd pour le village mais qui ne doit en aucun cas mettre en difficulté les finances de la commune et obérer la réalisation d'autres projets comme, par exemple, la restauration de l'ensemble des routes du village. C'est pourquoi, malgré cette forte augmentation, le conseil municipal continue d'avancer sur ce projet mais se réservera la possibilité de différer les tranches de travaux.



# UN PETIT ÉTAT DE SANTÉ DE NOS ROUTES !

**Vous le savez, nous menons un programme de remise en état de nos routes et comme nous vous l'avons annoncé en début d'année, nous avons réalisé une première tranche en août, avec :**

1. L'entrée du village depuis le carrefour entre le chemin aux Bœufs, la rue de Davron, la voie de Chavenay et la rue de Wildeville, jusqu'à l'entrée du village.

2. La rue de Bullion depuis la rue des Quatre Fermes jusqu'au chemin des Tournelles.

Ce chantier était prévu au printemps, mais l'augmentation des prix entre l'instruction initiale et la consultation des entreprises nous a réservé une mauvaise surprise sur le plan financier. Afin de rester dans le budget prévu, il a fallu affiner le mode opératoire des chantiers, faire quelques arbitrages et négocier encore. Au final, nos entrées de vil-

lage sont pleinement sécurisées. La réalisation a pu être menée avec fort peu de nuisances et en restant dans le budget. Bravo à l'entreprise COLAS pour la qualité de son travail et au Bureau d'étude TECHNIROUTE pour la conduite globale du projet.

## QUELLE EST LA SUITE ?

### La rue Saint Jacques (2023) :

Le prochain chantier sera la réfection de la rue Saint Jacques, entre la Croix de Saint-Jacques et l'entrée de la rue Hautement. Les budgets prévisionnels ont été fait et les subventions demandées(\*). Par rapport au projet de départ, il va falloir traiter le problème du carrefour de la Croix de Saint Jacques qui est régulièrement endommagé par des poids lourds lorsqu'ils passent de la rue de Thiverval (sens montant) à la rue Saint Jacques ; ainsi que l'accotement en terre – côté gauche – lorsque l'on se dirige vers la mairie. L'idée serait :

1. D'agrandir la circonférence du virage (en se calant sur les traces faites

par pneus sur l'accotement),

2. D'élargir la rue Saint Jacques entre la Croix de Saint Jacques et la Bouche du Roi en recouvrant la bande de terre par de l'enrobé. Après la Bouche du Roi, la rue Saint Jacques serait rétrécie pour en revenir à sa largeur actuelle, et obliger ainsi les véhicules à ralentir dès les premières maisons.

Dans un souci d'unicité, le chantier sera traité comme ce qui a déjà été fait dans le village, avec la même couleur

extrêmement important d'une voirie ne nous permet pas de tout réaliser simultanément. Sur un plan financier, le département subventionne ce type de travaux à hauteur de 70%, mais le « reste à charge » de 30% pour une commune de la taille de Davron pèse très lourd dans le budget et nous ne pouvons pas tout faire la même année. C'est pour cette raison que la rue Hautement ne pourra être faite avant 2024.

### La rue de Bullion – entre la rue de Wildeville et le chemin des Tournelles (2025+).

Cette partie de la rue de Bullion sera mise au standard de nos rues, mais uniquement après la réalisation de la ferme des

Tournelles. La faire plus tôt serait un non-sens économique.

## LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Parallèlement à la réfection des rues, il faut étudier et traiter la question de la sécurité routière. Certes, la sécurité routière est, avant toute chose, affaire de comportement individuel, mais la configuration des rues influe aussi sur la dangerosité globale.

1. Sans attendre sa réfection, nous travaillons sur la manière de sécuriser la rue Hautement. Il faut peut-être, en entrant dans la rue rappeler que cette rue est à double sens sur la première partie afin d'attirer l'attention des automobilistes et trouver le moyen de maintenir une faible vitesse entre le dernier virage à angle droit et le stop de sortie.

2. Également, les voitures entrent et sortent trop vite de Davron. Il faut réfléchir à une urbanisation du carrefour pour à la fois ralentir les voitures tout en permettant aux poids-lourds et tracteurs de passer.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE**

d'enrobé, des trottoirs en béton désactivé et les bateaux d'accès en petits pavés.

(\* Cette subvention a été demandée sur le reliquat du budget de subventions encore disponible sur 2022.

### La rue Hautement (2024) :

La rue Hautement a été refaite lors du chantier de mise en place du tout à l'égout, mais elle n'a pas été traitée à la hauteur du standard de Davron, raison pour laquelle nous prévoyons sa réfection.

Comme cela a déjà été exposé, le coût



# SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La loi sur l'eau du 30 décembre 2006 renforce la gestion locale et partagée de la ressource en eau à travers les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) dont la portée juridique est renforcée. Il donne des outils nouveaux aux maires pour gérer les services publics de l'eau et de l'assainissement. Celles-ci doivent réaliser les contrôles diagnostic de toutes les installations de leur territoire. L'arrêté du 27 avril 2012 a apporté des précisions pour se conformer aux dispositions de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques. Il permet surtout de faciliter et d'harmoniser le travail des SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif). Il précise notamment les points de contrôle à effectuer ainsi que le contenu du rapport de visite. Ces dispositions ont été renforcées par la loi ALUR du 3 Décembre 2015. La Mairie a donc l'obligation d'assurer la surveillance de l'ensemble des dispositions d'assainissement. Les services de l'Etat (police de l'eau) peuvent vérifier, à leur convenance, les enregistrements des contrôles effectués.

## LE SPANC DE DAVRON

Dans ce cadre, conformément aux obligations réglementaires qui lui incombent, la commune de DAVRON a établi, un règlement d'Assainissement Non Collectif et de fait, a la responsabilité du SPANC (le règlement est disponible en Mairie et sur le site de la commune). Rappelons qu'en 2017 la commune a mis en place une démarche de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif. Les habitations qui présentaient une installation non conforme avec les normes en vigueur, ont pu bénéficier d'une aide financière pour leur réhabilitation et obtenir une conformité.

## RAPPEL

L'assainissement sur Davron est divisé en deux zones :

**ZONE 1 : Assainissement Non Collectif (ANC) environ 45% des habitations de la commune situées essentiellement autour du centre du village**

**ZONE 2 : Assainissement Collectif environ 55% des habitations qui intéressent essentiellement le centre du village.**

La commune s'appuie sur une compétence extérieure, la société AMODIAG pour effectuer, sur les installations concernées, les contrôles qui seront à la charge des propriétaires.

En Synthèse, le SPANC est donc un service public qui a pour mission et l'obligation d'effectuer les contrôles des installations d'Assainissement Non Collectif. Il délivre la conformité ou non des installations contrôlées. Si l'installation n'est pas jugée conforme, le propriétaire a l'obligation de se mettre en conformité dans un délai donné par le SPANC selon la nature de la non-conformité (par rapport au risque de pollution ou non).

Ainsi, tous les 8 ans, le SPANC doit faire une vérification des installations d'assainissement non collectif. Toutefois, compte tenu de la situation particulière liée au COVID, ces contrôles ont été reportés au 1er trimestre 2023.

**Les habitations concernées vont recevoir un courrier les informant de l'intention du SPANC à procéder à la vérification de la conformité de leur installation.**

Les dispositions afférentes au contrôle vous ont été expliquées à plusieurs reprises notamment l'obligation de maintenance de vos installations et vidange des boues par des sociétés agréées

(voir règlement du SPANC). Il est donc nécessaire de conserver les justificatifs et d'avoir un carnet d'entretien à jour pour les présenter au SPANC lors du contrôle.

## POINT SUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le système d'assainissement collectif est opérationnel depuis Juillet 2020 et plus de 13 millions de litres d'eau ont déjà été traités. La station d'épuration traite journalièrement environ 19m<sup>3</sup> (19000 litres) par jour soit 165 en EH (Equivalent Habitant). Cet été, nous avons amélioré le système d'épandage pour permettre le nettoyage périodique de ce dernier (tous les 2 ans), accordant une augmentation des capacités d'évacuation des eaux traitées (jusqu'à 450 EH). La capacité d'évacuation actuelle de la station d'épuration est dimensionnée, selon les projections du PLU, à 250 EH. De ce fait, le système d'épandage ne sera pas impacté en cas d'accroissement du volume de la station d'épuration. Par ailleurs, tenant compte de notre expérience, et pour optimiser la maintenance de l'ensemble du dispositif d'assainissement, la Société AQUALTER a été sélectionnée en Juillet 2022. Elle a désormais en charge d'assurer l'intégralité de la prestation d'entretien et de suivi de la station d'assainissement collectif et de ses équipements.

**Nous vous avons constaté qu'il y a nettement moins de lingettes jetées dans le système d'assainissement et nous vous en remercions. Gardons les bonnes pratiques, cela évitera de détériorer nos installations.**

# LE DÉPARTEMENT DES YVELINES

## QU'EST-CE QUE LE DÉPARTEMENT ?

Le département a été créé par la Révolution française pour rapprocher les administrés de l'administration. Le découpage départemental avait alors été pensé de telle sorte qu'il soit possible de se rendre au chef-lieu en une journée de cheval.

L'échelon départemental a régulièrement fait l'objet des discussions mais s'est imposé comme un cadre essentiel de l'administration de l'État grâce au préfet et comme niveau décentralisé adapté aux politiques de solidarité. La France compte 96 départements en métropole et 5 outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte). Par la loi du 27 juillet 2011, la Guyane et la Martinique ont été érigées en deux collectivités uniques, ayant à la fois des compétences départementales et des compétences régionales.

Les lois de décentralisation de 1982 et 1983 ont fait du département une collectivité territoriale de plein exercice. Le président du conseil général détient le pouvoir exécutif départemental et assure la préparation et la mise en œuvre du budget de son département. Le département est divisé en cantons qui servaient jusqu'ici chacun à l'élection d'un conseiller général. La représentation de la diversité des territoires du département était ainsi assurée. Mais c'est parce que diversité ne rimaient pas forcément avec représentativité que la carte des cantons a été revue et que leur nombre a été divisé par deux. La loi du 17 mai 2013 a par ailleurs instauré la représentation de chaque canton par un binôme paritaire. Il y a donc deux fois moins de cantons mais autant d'élus. Cette même loi a désigné l'assemblée délibérante (jusqu'alors « conseil général ») sous le nom de « conseil départemental ».

Sur le fond, les nouvelles élections départementales modifient peu les compétences du département. La loi du 27 janvier 2014 désigne en effet le département comme « chef de file »

en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires. Le coût financier de ses interventions représente plus de la moitié de son budget de fonctionnement.

## LES POLITIQUES PUBLIQUES OBLIGATOIRES

Partenaire de proximité, le conseil départemental est au service du territoire et de ses habitants. Il adapte ses dispositifs d'intervention aux besoins des collectivités partenaires et assure ainsi la solidarité territoriale. Chaque habitant doit pouvoir bénéficier des mêmes services et être accompagné. La solidarité humaine est donc l'autre

compétence clé. Le conseil départemental assure la valorisation et la sauvegarde du patrimoine. Il gère ainsi les archives et bibliothèques départementales ainsi que les musées départementaux. Il apporte également son soutien à la vie culturelle, notamment en milieu scolaire.

### Au regard de ces évolutions, les départements exercent leurs compétences dans 3 champs principaux :

- Solidarité, action sociale et santé...
- Education, culture et sport...
- Développement des territoires et infrastructures.

## QUEL EST LE RÔLE DU DÉPARTEMENT ?

**101 départements**  
**4108 conseillers départementaux élus pour 6 ans**

**SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE, SANTÉ**

Personnes âgées | Aide sociale à l'enfance | Handicap

Le département instruit et finance le RSA et l'APA

**AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE**

Protection des espaces naturels | Voirie départementale | SDIS (services départementaux d'incendie et de secours)

**ÉDUCATION, CULTURE, SPORT**

Collèges | Sauvegarde du patrimoine | Bibliothèque de prêt | Infrastructures sportives | Musées départementaux

Grâce à ses politiques sociales innovantes et à ses investissements, le Département constitue le premier acteur des solidarités humaines et territoriales. Il est la collectivité de proximité, pertinente et opérationnelle, principalement en milieu rural où le Département représente souvent le premier partenaire.

### L'action sanitaire et sociale

C'est la vocation prioritaire du département (revenu de solidarité active, RSA ; allocation personnalisée d'autonomie, APA ; gestion des services de protection maternelle et infantile, PMI ; aide aux personnes handicapées...). En 2011, ce poste représentait 305,5 euros par habitant soit près de 28% des dépenses des conseils départementaux, hors versements du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et du revenu minimum d'insertion (RMI). En intégrant ces dernières dépenses, le budget « solidarité au sens large » représente plus de 50 % des dépenses globales du département.

### La gestion des routes et des déplacements

Le conseil départemental gère de grands équipements (ports, aéroports) et beaucoup de voirie. Il assure en effet l'entretien, la gestion et la construction des routes départementales. En 2011, ce poste représentait 108,5 euros par habitant, soit un peu plus de 9% du budget. Le conseil départemental est également compétent en matière d'aires de co-voiturage, de véloroutes et pistes cyclables et de transport routier express.



### L'enseignement

La construction, l'entretien et l'équipement (informatique notamment) des collèges relèvent du conseil départemental. En 2011, ce poste représentait 87,5 euros par habitant, soit près de 8% des dépenses. Il gère également le transport des élèves, de la maternelle au lycée.

### La culture

Le conseil départemental assure la valorisation et la sauvegarde du patrimoine. Il gère ainsi les archives et bibliothèques départementales ainsi

que les musées départementaux. Il apporte également son soutien à la vie culturelle, notamment en milieu scolaire. Ce poste représentait plus de 3% des dépenses en 2011.

### L'aménagement durable du territoire

Ce poste comprend l'équipement rural, la gestion de l'eau, le remembrement et l'aménagement foncier. Le développement touristique est également un axe important. En 2011 ces compétences représentaient plus de 6% des dépenses soit environ un coût de 70 euros par habitant.

### La sécurité incendie

Parmi les compétences obligatoires, le conseil départemental assure la gestion du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Même si le SDIS constitue une entité autonome, c'est le conseil départemental qui en assure le principal financement. Les dépenses comprennent notamment l'organisation de la lutte contre l'incendie et celle des secours en cas de catastrophe. En 2011, ce poste représentait 40,5 euros par habitant soit près de 4% des dépenses totales.

## LES POLITIQUES PUBLIQUES VOLONTARISTES

Au-delà de ses compétences obligatoires, le département peut également intervenir dans des domaines qui représentent un enjeu pour son territoire. Il peut s'agir d'aides en faveur des communes ou des associations ou de soutien à l'emploi local par exemple, dans les domaines de l'agriculture, des cultures régionales spécifiques ou de l'artisanat. Par ailleurs la loi de 2014 prévoit que, dans les conditions fixées par décret en Conseil d'État, pour la période 2014-2020, les départements qui en font la demande se voient confier tout ou partie des actions relevant du Fonds social européen.

**MOTORS & CO**

Véhicules - Achat / Vente  
Entretien & Réparation

24 ROUTE DE GRIGNON (D30) 78810 DAVRON  
06 52 33 62 78 - 01 30 81 62 17 - dholande@orange.fr

**CARROSSERIE LE VERGER**

Réparation toutes marques  
Vente de véhicules d'occasion

Route de Grignon CD 30 78810 Davron  
Tél. : 01 30 54 42 96

# TRANSITION ÉNERGETIQUE ET ÉCOLOGIQUE

## CE QUE DISENT LES RAPPORTS

### Haut conseil pour le climat -Etat actuel du climat en France :

En France, les températures moyennes ont augmenté de 1,7 °C depuis 1900. En 2021, la France a émis sur son territoire environ 418 millions de tonnes « équivalent CO2 », c'est-à-dire du dioxyde de carbone (CO2) et d'autres gaz à effet de serre, contribuant au réchauffement planétaire. Au total, environ 6,2 tonnes d'équivalent CO2 par habitant/an

### Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) -dernier rapport (4 avril 2022) :

Il est urgent d'agir, à tous les niveaux de la société. Deux axes stratégiques sont préconisés : Atténuation & Adaptation. Quelles différences ?

Atténuation : éviter l'ingérable

L'atténuation s'adresse aux causes du changement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le renforcement des puits de carbone.

Adaptation : gérer l'inévitable

L'adaptation vise à limiter ou éviter les conséquences négatives du changement climatique par la réduction de la vulnérabilité et de l'exposition

## LES ENGAGEMENTS, LOIS, DISPOSITIFS

### - 2015 ACCORDS DE PARIS

### - LOI LTEVT (Transition Énergétique pour la Croissance Verte) > SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone )

La France s'est fixé l'objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050, c'est-à-dire qu'elle vise un objectif zéro émission net en 2050. Pour y parvenir, il faut réduire les émissions brutes au maximum et renforcer les puits de carbone (augmentation de la capacité de stockage des forêts et des sols).

### QU'EST-CE QUE LE PCAET ?

Le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) est un document-cadre de la politique énergétique et climatique des

collectivités. Il s'agit d'un projet territorial de développement durable dont l'objectif est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire.

### L'ELABORATION DU PCAET

Ce projet couvre l'intégralité des secteurs d'activités et doit permettre à la Communauté de Communes Gally Mauldre de se positionner comme coordinateur volontaire de la transition énergétique de son territoire.

Le Conseil communautaire a lancé l'élaboration du PCAET en 2021. Le projet a mobilisé de nombreux acteurs du territoire : services de l'État, associations, entreprises, agriculteurs, habitants, etc. au travers de différentes réunions et l'organisation d'un forum participatif.

### CONTENU DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Le PCAET s'articule autour de cinq documents :

- un diagnostic du territoire ;
- une stratégie territoriale et un programme d'actions structuré autour de 7 thématiques (habitat et urbanisme, mobilité, agriculture et alimentation, mobilisation des acteurs, exemplarité de la collectivité, économie locale, énergies renouvelables) ;
- le Plan Air renforcé du territoire (PAR) ;

- l'évaluation environnementale stratégique (EES) ;
- un dispositif de suivi de l'évaluation du plan d'action 2023-2028.

### CONSULTATION PUBLIQUE

Le projet a été soumis à une consultation du public du 24 octobre 2022 au 30 novembre 2022 :

- en ligne sur notre site internet [http://www.cc-gallymauldre.fr/vivre-chez-vous/urbanisme/le-plan-climat-air-energie-territorial] ;
- en version papier au Pôle Aménagement, Environnement et Développement Économique de la Communauté de Communes Gally-Mauldre au 39 grande rue 78810 Feucherolles, aux horaires d'ouverture du service.

Les observations et propositions du public, en version papier et en ligne, sont consultables sur le site internet à l'adresse mentionnée précédemment.

### ET APRES ?

A la suite de cette mise à disposition, le projet de PCAET sera modifié pour prendre en compte les avis des autorités compétentes, les remarques et observations déposées dans les registres, puis adopté définitivement en Conseil Communautaire. Il est mis en place pour une durée de six ans.



# CHENILLES PROCESSIONNAIRES



cession le long des troncs pour se nymphoser dans la terre.

### Où se mettent les chenilles processionnaires ?

Au printemps, les chenilles en procession conduite par une femelle, quittent l'arbre pour aller s'enfouir dans le sol à quelques centimètres sous terre (5 à 20 cm) dans un endroit bien ensoleillé. Les processions peuvent se déplacer jusqu'à 40 m.



La Processionnaire du pin est une espèce de papillons, surtout connue pour ses chenilles. Nommées d'après leur mode de déplacement en file indienne, celles-ci se nourrissent des aiguilles de diverses espèces de pins, provoquant un affaiblissement important des arbres et des allergies chez certaines personnes exposées aux soies des chenilles. Leur ventre est jaune et leur tête noire. Particulièrement velue, la chenille possède deux sortes de poils : des poils blancs et soyeux et de minuscules poils orange et urticants qui se développent au troisième stade de leur transformation.

### Quand descendent les chenilles processionnaires ?

En février, la chenille processionnaire descend des pins. Les chenilles processionnaires sont dangereuses pour l'homme et les animaux domestiques. Elles effectuent leur descente en pro-

### L'AVIS DU PROFESSIONNEL :

« En effet, ces chenilles très urticantes ont été déclarées par Décret n° 2022-686 du 25 avril 2022 comme nuisibles pour la santé humaine. Elles causent de nombreux dégâts humains lorsqu'elles sont en procession. Très souvent les jeunes enfants les touchent ainsi que les animaux comme les chiens et chats. Elles affaiblissent aussi les pins en leur mangeant essentiellement les épinettes (un pin peut être décimé en deux années).

Pendant, la lutte contre la chenille processionnaire du pin se décline en deux parties :

• **Partie préventive** : traitement biocontrôle contre les chenilles processionnaires qui se caractérise par une pulvérisation des arbres entre septembre et octobre avec deux passages à quinze jours d'intervalle. Mise en place de nichoirs à mésanges qui en raffolent.

• **Partie curative** : si la partie préventive n'a pas été effectuée ; échenillage mécanique des cocons avant la procession et mise en place d'un écopiège autour du pin (système de récupération des chenilles processionnaires dans un sac) »

Elles sont classées « nuisibles à la santé humaine », le 27 avril 2022 en France.

### Quel est le danger des chenilles processionnaires ?

Les poils de la chenille processionnaire du chêne provoquent une réaction urticante ou de l'urticaire, une éruption cutanée douloureuse avec de fortes démangeaisons. Une intervention médicale est souvent nécessaire. La plupart des symptômes sont dérangeants et peuvent être traités de manière symptomatique.



# RENDEZ-VOUS DAVRONAIS

## 14 JUILLET : UN FEU ATTENDU !

En raison des fortes chaleurs de cet été, il a été malheureusement impossible de tirer le feu d'artifice ce 14 juillet 2022, le risque d'incendie étant trop présent. Bien qu'il ait été difficile pour Mr le Maire de prendre cette décision, il a été contraint d'annuler ce feu pour préserver la sécurité de tous les davronais.

Mais ce n'était que partie remise ! Le 10 septembre, la pluie s'est arrêtée à temps pour que les davronais puissent se réunir autour d'un verre et ensuite participer à la retraite aux flambeaux. Cette petite balade champêtre s'est terminée à la Croix Saint Jacques où un feu superbe a été tiré.



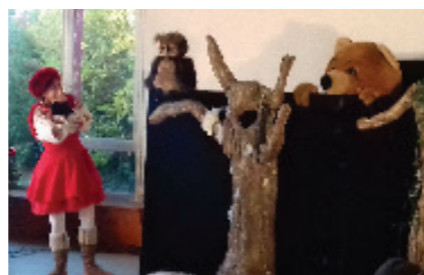
## 19 NOVEMBRE : CCAS EN ACTION

Depuis l'apparition du COVID, le CCAS n'avait pas pu réunir les anciens du village. Mais cette année, l'occasion s'est enfin présentée ! Les conseillères Evelyne Petit, Valérie Durand et Martine Etard se sont appliquées à organiser ces retrouvailles autour d'une raclette à la salle De Chavagnac et ont pu partager un moment convivial.

**Vous avez 70 ans et vous n'avez pas été convié au repas de fin d'année, c'est que vous n'êtes pas inscrit au CCAS. Rien de plus simple ! Il vous suffit de venir en mairie et en faire la demande. C'est gratuit alors profitez !**

## 11 DÉCEMBRE : NOËL EN FÊTE !

Cette année, la troupe du CCDM (Centre de Création et de Diffusion Musicales) a présenté le « Joyeux Noël de Mr Ours » pour le bonheur de tous. Après ce moment magique composé d'humour et de féerie, le Père Noël est venu voir nos petits davronais et pour les faire patienter, il a distribué quelques cadeaux. Toutes ces émotions donnent faim ! Un goûter a donc été partagé. La journée ne pouvait pas mieux se dérouler !



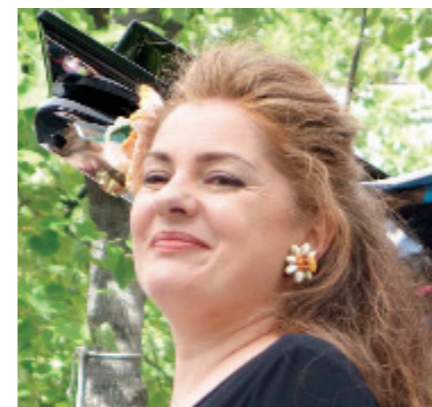
**Pour se retrouver sur la liste du Père Noël, il suffit de vous présenter en mairie où les elfes qui y travaillent veilleront que tous les petits davronais entre la naissance et 11 ans ne soient pas oubliés !**

# ACTIVITÉS À DAVRON

## L'UNION SPORTIVE ET CULTURELLE DE DAVRON

L'action de l'USCD a été principalement musicale cette année. En partenariat avec la mairie, nous avons eu la joie d'offrir à tous les Davronais 4 concerts exceptionnels dans notre petite église Sainte Marie-Madeleine.

- Le 27 mars, nous avons applaudi la très talentueuse chorale des Petits Chanteurs de Saint Dominique pour le Requiem de Mozart.



- Le 15 mai, Gersende Florens, Davronaise et grande chanteuse lyrique, nous a fait l'amitié d'interpréter avec brio des chants sacrés et des airs d'opéra.

- Le 26 juin, Malvina Vershaeve nous a entraînés dans son univers poétique avec son récital Et la Nature Opéra.

- Nous avons terminé notre série de concerts du dimanche le 25 septembre avec le récital de guitare classique d'Anne-Laure Boutin. Les spectateurs ont apprécié l'alternance de douceur et puissance de son interprétation.

Le sport n'a pas été oublié de notre programme avec une grande marche

à travers champs le dimanche 15 mai. Celle-ci précédait le concert de Gersende Florens, le thème de notre journée étant Des champs au chant. Nous avons conclu cette belle journée par un cocktail champêtre offert sur le parvis de l'église après le récital. Nous avons terminé l'année 2022 en participant pour la première fois au Telethon le weekend du 3/4 décembre 2022.

## POUR 2023, NOUS AVONS DÉJÀ QUELQUES PROJETS :

Nous accueillerons les nouveaux Davronais à l'automne. La date vous sera communiquée ultérieurement. Nous aimerions également poursuivre nos concerts et proposer davantage d'événements sportifs.

**Pour continuer d'organiser ces événements conviviaux et faire évoluer ces projets afin qu'ils correspondent davantage à vos attentes, l'USCD a besoin de vous et de vos idées !**

Nous vous rappelons que l'USCD (union sportive et culturelle de Davron) est ouverte à tous les Davronais, sans adhésion ni cotisation. Sa mission est de promouvoir la convivialité au sein de notre joli village.

Pour vos réceptions privées, l'USCD propose à la location, tables et chaises. Contact : Sylvie Richard 06 86 04 42 30 sylvie.richard.lc@gmail.com



## HATHA YOGA

Depuis cette rentrée 2022, vous pouvez venir profiter des cours de Yoga auprès de Mme KERSCHENMEYER, diplômée de l'alliance française de yoga (AFY), les mercredis de 18h15 à 19h15 à la salle de Chavagnac.

La professeure propose différentes possibilités d'inscriptions afin de convenir au plus grand nombre. Que vous soyez débutant ou expérimenté, homme ou femme, vous êtes tous les bienvenus. Contactez directement Mme KERSCHENMEYER 06 47 93 68 34 ou par mail valpc67@hotmail.fr Venez nombreux !

## DANSE CELTIQUE

Depuis quelques années maintenant, l'association «Ton air de Breizh» propose à ses adhérents une activité «danses bretonnes» chaque mercredi de 20h à 22h, à la salle de Chavagnac. Pour une ambiance conviviale, trois musiciens accompagnent régulièrement les danseurs : biniou, bombarde, banjo, flûtes...

La professeure, Mme GAULTIER, est très pédagogue et dynamique. Elle serait ravie de vous compter parmi ses élèves.

Alors n'hésitez pas et contactez-la au 06-29-09-44-71

Les petites broderies d'Isa  
Isabelle Petit  
12 route de grignon 78810 Davron  
tél:06 13 61 18 23  
Mail: isavt78@gmail.com

**Personnalisation de vos textiles**

Sweat, Tee-shirts, Polaires, Doudounes, Blouses, Chemises,  
Couvertures et Tapis d'équitation Casquettes,  
Echarpes, Serviettes de toilette .....

N'hésitez pas à demander des conseils

**COMMUNE DE DAVRON**  
**LOCATION SALLE DE CHAVAGNAC**

Repas de famille, baptême/profession de foi, réunions professionnelles pour entreprises ou particuliers

Renseignements à la mairie de Davron :  
01 30 54 47 14 - mairie@davron.fr

**DOLIA NOVA**

RESTAURANT & TRAITEUR  
PIZZAS À EMPORTER

PROFITEZ DE NOTRE SAVOIR-FAIRE GASTRONOMIQUE CHEZ VOUS !

**Dolia Nova**

DU LUNDI AU SAMEDI DE 10H30 À 20H  
2, AVENUE DU VALLON - 78450 CHAVENAY 01 30 55 75 32

**#ContreLesCambriolages**  
Pensez à la check-list des précautions à prendre avant votre départ

- Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèces
- Rangez vos armes dans un coffret verrouillé et sécurisé
- Fermez vos clayettes Remplacez les clayettes cassées
- Installez des dispositifs de sécurité passive
- Ne laissez pas vos clés de voiture ou votre portefeuille dans l'entrée de la maison
- Ne laissez pas de support facilitant l'action d'un cambrioleur
- Déstockez vos bijoux et autres objets de valeur
- Verrouillez votre porte même en cas de courte absence
- Faites rélever votre courrier par une personne de votre entourage
- N'inscrivez nulle part le numéro de code de votre carte bleue
- Ne laissez pas vos clés cachées à proximité de votre domicile
- Ne laissez pas les cartons de vos achats de valeur en évidence devant votre porte. Compactez-les ou recyclez-les.

# DAVRON REPRÉSENTÉ DANS UN JEU DE SOCIÉTÉ

Connaissez-vous bien les communes des Yvelines ? Circino ne le pense pas... Les découvrir de manière ludique... quel meilleur moyen ?



de jeu de société à destination des familles, et plus précisément pour les 6-10 ans. Le couple aime "populariser" des thèmes très ciblés à un public précis. C'est comme cela qu'ils ont permis, avec leur 1er opus Procup, aux non-fans de football ou de rugby de pouvoir partager un instant ludique avec un ou une petite fan. Avec cette création, la famille peut se prévaloir d'avoir depuis le début de prestigieux partenaires : Paris Saint-Germain, Ligue de Football Professionnel, Ligue National de Rugby... et Nouveauté 2022 avec le dessin animé Foot de Rue qui viendra agrandir en fin d'année la famille Procup.

Circino, le Chasseur de Trésors est la dernière création du couple.

**Vous êtes victime d'un cambriolage composez sans attendre le 17**

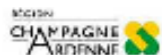
**Ne touchez à rien**  
Protégez la zone d'entrée des cambrioleurs ainsi que les endroits qui ont été fouillés : policiers ou gendarmes se déplaceront pour trouver traces et indices.

### CONTACTS UTILES

- Police ou gendarmerie **17**
- Opposition bancaire **0892 705 705**
- Opposition chômeur **0 892 68 32 08**
- Téléphones portables volés : Procurez-vous au préalable le code IME de votre téléphone en composant sur celui-ci **\*#06#** le code s'affichera automatiquement.

Plus de conseils sur : [www.intricateur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-sécurité/Conseils-pratiques/Non-domicile/Contre-les-cambriolages-cyez-les-bons-reflexes](http://www.intricateur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-sécurité/Conseils-pratiques/Non-domicile/Contre-les-cambriolages-cyez-les-bons-reflexes)

Avec le soutien du Conseil régional de Champagne-Ardenne



La prévention des cambriolages est l'affaire de tous. Votre vigilance est indispensable pour lutter contre un phénomène qui n'est pas une fatalité.



Réalisation : [www.mharcade.fr](http://www.mharcade.fr)

## Monoxyde de carbone

# RECONNAÎTRE CES SYMPTÔMES PEUT SAUVER DES VIES !

Les symptômes suivants doivent vous faire penser à une intoxication au monoxyde de carbone, surtout s'ils apparaissent dans un même lieu ou chez plusieurs personnes vivant ensemble.

### Petites doses répétées

- 1 Perceptions lumineuses
- 2 Mal de tête
- 3 Fatigue Nausées

**Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?**  
Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, inodore et incolore, pouvant être mortel. Tous les appareils de chauffage à combustion peuvent produire du monoxyde de carbone, s'ils sont anciens, mal entretenus, mal réglés ou utilisés dans des conditions inadéquates.

**Intoxication chronique à ne pas confondre avec une intoxication alimentaire**

- 4 Vomissement Syncope
- 5 Coma

**Intoxication aiguë incapacité à se déplacer**

Ce gaz peut vous faire perdre connaissance en quelques minutes. Si vous pensez être victime d'une intoxication au monoxyde de carbone : **aérer immédiatement** le logement, **couper les appareils de chauffage, évacuer les locaux et appeler les secours** (112 n° d'urgence européen - 18 Pompiers - 15 SAMU).

### FEMMES ENCEINTES ET INTOXICATIONS

Le fœtus est particulièrement vulnérable face aux intoxications au monoxyde de carbone (CO) notamment parce que l'hémoglobine fœtale a une affinité plus importante pour le CO que l'hémoglobine adulte. Ainsi, il faudra être particulièrement vigilant car des signes mineurs d'intoxication chez la femme enceinte n'excluent pas une atteinte fœtale, laquelle pourra avoir des conséquences de sévérité variable.

Il est donc l'objectif recherché par ce jeu de plateau de la famille Créacom Games, sorti en fin d'année 2020 : Circino, le Chasseur de Trésors - Destination Yvelines. Nul doute que ce croisement d'Indiana Jones et de Jumanji permettra aux plus petits comme aux plus grand d'occuper d'agréables moments de partage dans la convivialité et la bonne humeur.

Dans cette ère "Tout numérique", rien de mieux qu'un "anti-jeu de questions" pour découvrir ou redécouvrir ensemble, en s'amusant, 36 communes de son département. Voyager dans le 78 tout en restant dans son salon !... voilà ce que propose notre petit aventurier Circino. De Versailles à Sartrouville, en passant par Rambouillet, Trappes, Davron et bien d'autres, 36 communes du département 78 occuperont une place centrale et prépondérante dans le jeu.

### CIRCINO 78 : UNE CRÉATION FAMILIALE

Créacom Games est une société créée en 2015 par Mlle Wendy Giudice. Cette azuréenne, expatriée en Auvergne pour les besoins de sa société, a choisi de quitter son ancien emploi de chargée de clientèle chez Veolia pour commercialiser auprès des clubs de football professionnels un jeu de société conçu et développé par son conjoint David Humbert, qui a longtemps évolué professionnellement et sportivement dans l'univers du foot amateur. Créacom Games ne distribue que ses propres créations

La version initiale "Destination Puy-de-Dôme" est sortie il y a maintenant 4 ans à la demande des distributeurs partenaires séduits par le concept. Là aussi, volonté de sortir du traditionnel et incontournable jeu de questions quand on aborde le thème du patrimoine. L'objectif de Circino est de permettre à toute le monde, quel que soit son âge, quel que soit son niveau de connaissance, de découvrir en s'amusant les trésors des communes d'un département. Le succès est au rendez-vous puisque 25 versions ont été disponibles pour Noël 2022... et bien évidemment la family Créacom Games compte bien réaliser à terme la totalité des départements français. Cerise sur le gâteau, pour la majorité des versions, le couple collabore avec le Conseil Départemental ou son entité tourisme !

## LES DEUX GOURMANDS

- LA FABRIQUE ARTISANALE
- L'ÉPICERIE
- LA RESTAURATION

À Crespières, du **lundi au samedi 10h-19h**  
01.30.57.07.73

# LES RÈGLES DE VIE À DAVRON



- 1 Se présenter à ses voisins en emmenageant à Davron.
- 2 Saluer les davronais croisés dans le village.
- 3 Stationner son véhicule correctement.
- 4 Sortir et rentrer ses poubelles au bon moment.
- 5 Tailler ses haies et arbres à une hauteur convenable.
- 6 Faire en sorte que les animaux respectent le confort de tous.
- 7 Faire du bruit ? Oui mais à des heures respectables !
- 8 Prévenir ses voisins lorsqu'on fait une fête.
- 9 Offrir son aide si besoin.
- 10 Apprécier de vivre à Davron !

## CONSIGNES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LE BRUIT D'APRÈS L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 11 DÉCEMBRE 2012

→ Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

→ Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne de voisinage, réalisés par des entreprises publiques ou privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, y compris les travaux d'entretien des espaces verts ainsi que ceux de chantiers sont interdits :

- avant 7h et après 20h les jours de semaine
- avant 8h et après 19h le samedi
- les dimanches et jours fériés.

# COLLECTE DES ORDURES

## POUR LE CENTRE DE DAVRON

**Poubelle ordures ménagères (verte) :**  
Mardi matin.

**Poubelle déchets verts (marron) :**  
Lundi matin (à partir du 3 Avril au 11 décembre 2023 sauf pendant la période estivale : 10 et 24 juillet et 7 et 21 août 2023).

**Poubelle emballage (jaune) :**  
Lundi matin.

## POUR CHANTEPIE

**Poubelle ordures ménagères (verte) :**  
Jeudi matin.

**Poubelle déchets verts (marron) :**  
Lundi Matin (à partir du 3 Avril au 11 décembre 2023 sauf pendant la période estivale : 10 et 24 juillet et 7 et 21 août 2023).

**Poubelle emballage (jaune) :**  
Mercredi matin.

Pendant la période estivale, les déchets verts ne sont ramassés qu'une semaine sur deux.

Il est interdit de laisser ses bacs sur les trottoirs, les conteneurs doivent être stockés à l'intérieur des propriétés.

## ENCOMBRANTS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la collecte des encombrants se fait uniquement sur rendez-vous. Chaque foyer bénéficie de deux collectes de 3m<sup>3</sup> soit 6m<sup>3</sup> par an. Vous avez deux possibilités :

**Par le site :** [www.sieed.fr](http://www.sieed.fr) -> espace particulier -> onglet « collectes » -> « encombrants » -> cliquer sur le lien « ICI » puis suivre les instructions.

**Par téléphone** au 01 34 86 65 49

**RAPPEL :** Les pots de peintures, d'huile, de produits chimiques et pneus sont à apporter à la déchetterie de Garancière ou Méré par vos soins.

## DÉCHÈTERIES

### GARANCIÈRES :

29 bis rue de la Gare.  
(Face à la gare et à côté du supermarché.)

### MÉRÉ :

Route de la Bardelle,  
Chemin rural 11.  
(Derrière la gare de Montfort en direction de Vicq)



# LES INCIVILITÉS À DAVRON

## LE STATIONNEMENT

Comme partout les places sont « chères ». A Davron, le stationnement peut vite poser un problème surtout si chacun fait ce qu'il veut. Certaines rues sont étroites ou le deviennent avec ces stationnements non réfléchis. Il est toujours préférable de se garer dans sa propriété ou en cas d'impossibilité, devant chez soi. Votre voisin vous remerciera !

## LES DÉJECTIONS CANINES

Il est insupportable de tomber sur une crotte de chien en se promenant ou juste en sortant de chez soi alors qu'il y

**J'aime ma ville Je ramasse**

Montrez les déjections de votre animal !  
Un acte simple et responsable pour une ville propre.

**ATTENTION**

Nous rappelons également qu'un arrêté en date du 12 Octobre 2020 a été dressé interdisant l'accès aux chiens même tenus en laisse au lavoir. Les trottoirs et la pelouse ainsi que l'aire de jeux près de la Mairie ne sont également pas des endroits réservés pour laisser son animal se soulager.

a plusieurs distributeurs de sacs à déchets canins disposés dans le village. Tant que nos amis à quatre pattes ne pourront pas ramasser leur propre déjection, il incombe à leur maître de s'acquitter de cette tâche.



## LES BRUITS

Tous les Davronais se sont déjà retrouvés face aux bruits de voisinage et/ou ont été l'auteur de ses nuisances. Il est impératif de respecter l'arrêté préfectoral du 11 décembre 2012 concernant les bruits de voisinage. La courtoisie impose également de prévenir ses voisins quand une fête est organisée. A bon entendre !

## LES DÉPÔTS SAUVAGES

Une augmentation de dépôts sauvages a été relevée sur Davron. Que se soit au cimetière, au bac à verres ou encore dans les chemins communaux, il est inadmissible d'être encore confrontés à ce genre d'incivilité alors qu'il est aussi simple de se rendre en déchetterie. Cette pratique est illégale et est punie par la loi en plus d'être polluante.

## LES FEUX DE JARDIN

Pourquoi brûler ses branches et ses végétaux dans son jardin est-il interdit ? Tout simplement car cela est potentiellement dangereux et polluant. Quand les végétaux brûlent, des substances toxiques pour les êtres humains et pour l'environnement se dégagent (particules, oxydes d'azote, monoxyde de carbone, ...) qui s'ajoutent à la pollution atmosphérique.

Pour le respect de chacun et de l'environnement, d'autres moyens sont accessibles (compost, déchetterie, ...)

## LES EAUX DE PISCINES :

L'évacuation des eaux de piscine privée est soumise à une réglementation stricte qui doit être respectée :

- Il est interdit d'introduire des eaux de vidange dans les réseaux d'assainissement collectif.
- Il est interdit de vidanger les eaux de piscine dans la rue.
- Une infiltration à la parcelle est à privilégier, une étude de sol doit être prévue par un bureau d'étude pour réaliser un test de perméabilité de votre terrain.
- Les eaux seront rejetées après un temps de latence suffisant pour permettre la dégradation des produits de traitement utilisés.
- Dans le cas où l'infiltration n'est pas possible, prévoir une vidange par des entreprises spécialisées.

**ALEX TRANSPORT**

LIVRAISON - DEBARRAS  
PETIT DEMENAGEMENT

RCS 442 752 440

FEUCHEROLLES Tél./Fax. : 01.34.59.09.30  
Portable : 06.87.47.60.76

**ÉLECTRICITÉ/PLOMBERIE  
TRAITEMENT DE L'EAU**

DÉPANNAGE - CRÉATION - RÉNOVATION  
CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR  
AUTOMATISME - INTERPHONE

**SAS ALVES**  
26<sup>ter</sup>, AV. DES PLATANES 78860 ST-NOM-LA-BRETÈCHE

**Tél. : 01 70 72 68 90**  
Mail : [contact@alves-sas.com](mailto:contact@alves-sas.com)

## DON DU SANG

L'amicale des donneurs de sang de Feucherolles Davron vous présente ses vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte bonheur santé et prospérité.

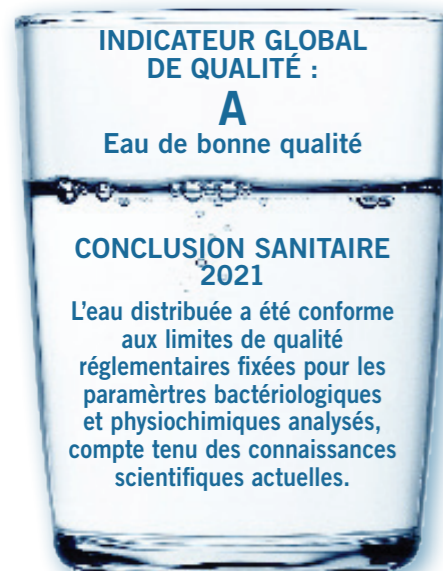
La santé est ce qui nous motive. Au cours de l'année 2022, nous avons organisé 4 collectes qui ont permis de recueillir 229 poches de sang total. Nous remercions les donneurs qui se sont déplacés pour participer aux collectes afin de remplir ce geste humanitaire.

Il faut savoir que les besoins du système de santé sont de 10000 poches par jour et qu'une poche de sang ne se conserve pas plus de 42 jours. Ce qui nécessite que les collectes soient régulières tout au long de l'année. Le don de sang ne présente aucun risque. Il est fait par une infirmière sous le contrôle d'un médecin. Il faut compter une heure entre la prise de renseignements, l'entretien pré don avec un médecin, la collecte, la collation. Vous pouvez sauver une vie en consacrant une heure de votre temps. Le don de sang ne se fait pas à crédit : on ne peut pas "rembourser" le sang que l'aurait reçu lors d'une transfusion car on

ne peut plus donner son sang si on a été transfusé. Alors, autant le faire avant ! Pour l'année 2023, les collectes sont prévues de 15h00 à 19h30, salle Joe Dassin à Feucherolles, les vendredi 12 mai, 15 septembre et 17 novembre. Nous rappelons que depuis la crise de la Covid, les collectes se font sur rendez-vous. La prise de rendez-vous se fait sur le site Internet de l'EFS. Vous pouvez y accéder en tapant "rdv efs" dans un moteur de recherche. Merci à tous et à bientôt. Le bureau



## QUALITÉ DE L'EAU



### CONSEILS

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire. Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude. Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).

### ORIGINE DE L'EAU

Eau d'origine souterraine. Le réseau est alimenté par l'installation de traitement de USINE DE FLINS REFOULEMENT. Le maître d'ouvrage : SYNDICAT DES EAUX DE FEUCHEROLLES a délégué tout ou partie de la gestion à SUEZ EAU FRANCE Contrôles sanitaires réglementaires : L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable.

En 2021 : 155 prélèvements physicochimiques, 153 prélèvements bactériologiques ont été réalisés, plus de 400 paramètres différents ont été analysés.



## GEM-EMPLOI (GALLY ET MAULDRE EMPLOI) VOTRE COMMUNE VOUS ASSISTE DANS L'EMPLOI !



### POSTES À POURVOIR

Retrouvez la liste à jour sur <http://gem-emploi.org>

#### Proche de Davron

- ▶ Jardinier/Jardinière (IIF) en contrat d'apprentissage
- ▶ Valet/Femme de chambre (IIF) en CDI
- ▶ Responsable des Opérations - Direction gestion, finance (IIF) en CDI
- ▶ Conseiller Immobilier (IIF) Indépendant
- ▶ Garde d'enfant (IIF) en CDD

### JOB WIN 2023

Le salon de tous les emplois

Mercredi 29 mars - 9h/13h30  
Complexe des 2 scènes  
place Henri Dunant - Maule



Si vous souhaitez :

- de nouvelles opportunités de carrière
- vous rapprocher de votre lieu de domicile
- ou tout simplement changer d'emploi,

contactez-nous dès à présent, nous vous aiderons dans vos recherches.

CONTACT  
01 30 90 86 25  
[contact@gem-emploi.org](mailto:contact@gem-emploi.org)

Retrouvez-nous aussi :

- sur le site internet : <http://gem-emploi.org>
- sur Facebook : GeM-Emploi
- sur Instagram : GeM Emploi
- dans votre commune sur rendez-vous



## L'ACE ACCOMPAGNE AUSSI LES CADRES EN POSTE !

L'ACE est une structure de conseil et d'accompagnement des cadres de tout âge en recherche d'emploi. Cela intéresse plus particulièrement les cadres entre deux jobs mais de plus en plus de cadres en poste conduisent des réflexions sur leur futur professionnel, qu'ils l'envisagent dans leur entreprise actuelle ou dans une autre entreprise.

Dans les deux cas de figures, définir un projet, structurer une réflexion autour de l'évolution professionnelle, mais aussi maîtriser

les outils de prospection, les façons d'opérer et les techniques de communication, c'est l'assurance d'être parfaitement équipé pour atteindre son objectif professionnel. C'est pourquoi l'ACE est ouverte à ces deux publics, et propose une offre de service modulable en fonction de la problématique, en présentiel et en distanciel, avec toujours un parrainage individuel pour conseiller et accompagner le candidat.

Alors oui, quelle que soit votre situation, n'hésitez pas à nous contacter.

- Site internet : [ace78.fr](http://ace78.fr)
- Tél. : 01 30 56 52 99
- Email : [aceopc@wanadoo.fr](mailto:aceopc@wanadoo.fr)
- Association Cadre Emploi ACE78 : 3 rue de Verdun – Bât. G - 78590 Noisy le Roi
- <https://www.ace78.fr>

- <https://www.linkedin.com/company/association-cadres-et-emploi-ace78-outplacement/>



# LES ADRESSES UTILES

## RENSEIGNEMENTS UTILES

### ALLO SERVICE PUBLIC

www.service-public.fr 3939

### PREFECTURE DES YVELINES

1 avenue de l'Europe 78010 Versailles - www.yvelines.pref.gouv.fr 01.39.49.78.00

### SOUS-PREFECTURE

1 rue du Panorama 75105 St-Germain-en-Laye 01.30.61.34.00

### CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

44 rue des Pierrelays 78130 Les Mureaux 01.30.91.31.00

### CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

Hôtel du Département, 2 pl. André Mignot 78012 Versailles - www.cg78.fr

### GENDARMERIE

52 rue de la Gare 78630 Orgeval 01.39.08.24.00

### FOURRIERE

INTERCOMMUNALE 30, rue de la Bidonnière 78300 Poissy 01.39.65.23.76

## JUSTICE

### PALAIS DE JUSTICE / TRIBUNAL JUDICIAIRE

5 place André Mignot 78000 Versailles 01.39.07.39.07

### DROITS DU CONSOMMATEUR / UFC-QUE CHOISIR

Ass. au service des

consommateurs. Assure des permanences ouvertes au public à la Maison des Associations, 3 rue de la République - 78100 St-Germain-en-Laye. Les 2e et 4e vendredis du mois, de 14h à 16h. contact@versailles.ufcquechoisir.fr - 01.39.53.23.69

### POINT D'ACCES AU DROITS (gratuit)

8 bis boulevard Louis Lemelle 78300 Poissy - 01.39.65.23.11 pad@ville-poissy.fr

## SERVICES SOCIAUX

### ALLOCATIONS FAMILIALES DES YVELINES

1 rue de la Fontaine - 78200 Mantes-la-Jolie 09.69.37.32.30

### C.A.F. DES YVELINES

78090 Yvelines Cedex 9 www.caf.fr

### SECURITE SOCIALE

C.P.A.M. des Yvelines 78085 Yvelines cedex 9 (www.ameli.fr) 3646

## SORTIR

### CINEMA DE MAULE

78580 « Les deux scènes » Place Henry Dumant cinema@maule.fr 01.34.74.96.29

### CINEMA D'AUBERGENVILLE

78140 « Paul Grimault » Hôtel de ville - Aubergenville 01.30.90.04.19

### CINEMA C2L POISSY

78300 112 rue du Général de Gaulle Poissy 08.26.88.07.00

## LES MARCHES

### A FEUCHEROLLES

Mercredi matin et samedi matin.

### A POISSY

Marché Place de la République : Mardi matin et Vendredi matin

### Marché de Beauregard, Place Racine : Jeudi matin.

### A BAILLY

mercredi et samedi de 8h à 13h

### A TRAPPES

Marché Rue Gérard Philippe : Mardi matin

### Marché Place de la mairie :

Jeudi et dimanche matin

### Marché Place du mail :

vendredi matin

## NUMÉROS D'URGENCE

- SAMU 15
- POLICE 17
- POMPIERS 18
- GAZ 0 800 47 33 33
- URGENCE EUROPE 112
- MALENTENDANT 114
- SOS MEDECIN 36 24
- PHARMACIE 32 37
- ENFANTS EN DANGER 119
- CENTRE ANTIPOISON 04 40 05 48 48
- HOPITAL DE POISSY URGENCES : 01.39.27.40.50 10 rue du Champ Gaillard 78300 Poissy
- URGENCES DENTAIRES (dimanche et jours fériés) : 01.84.20.20.20
- SAMU SOCIAL : 115
- DROGUE ALCOOL TABAC SERVICE : 113
- ALLO ENFANCE MALTRAITEE : 119
- INFO VIOLENCE CONJUGALES : 3919
- SOS VETERINAIRE YVELINES : 3115
- SPA PLAISIR : 01.34.89.05.47
- SPA ORGEVAL : 01.39.08.05.08



**Prenez rendez-vous en ligne sur**  
**WWW.PLANITY.COM**

2, avenue du Vallon 78450 Chavenay Tél.: 01 30 54 51 69

11, rue du Chemin Vert 78810 Feucherolles Tél.: 01 30 54 59 84



**Farine bio maison et locale, pains au levain naturel cuits au feu de bois, brioches et autres gourmandises**

Vente au fournil  
lundi, mercredi et vendredi de 16h à 19h45

RÉSERVATIONS : 06 67 95 51 51

5 RUE DE GALLY  
78450 CHAVENAY



**LE MANHATTAN**  
FAIT MAISON

Carte traditionnelle  
Burgers - Pizzas  
Poissons  
Menu du jour (midi) : 13,70 €

9 Place Robert Brame  
78590 Noisy-le-Roi  
7j/7 sauf lundi soir  
Tél.: 01 30 51 04 32



Centre commercial Le Village - 01 30 80 23 88  
4 place de l'Europe 78860 St-Nom-La-Bretèche

Centre commercial Parly II - 01 39 55 78 21  
78150 Le Chesnay

Centre commercial St-Vincent - 01 30 90 76 54  
78580 Maule

**PRESTATIONS DE QUALITÉ ARTISANALE**

Pressing traditionnel  
Blanchisserie - Ameublement

Services :  
daim, cuir tapis, retouches

## LE COIN DE THIERRY

Boucherie ● Charcuterie  
Volailles ● Rôtisserie  
Épicerie ● Cave

www.lecoindethierry.fr

2, Place du 18 juin 1940 Feucherolles  
09 63 55 60 06 - 07 72 00 39 04



**L'Aventura**  
BRASSERIE - RESTAURANT ITALIEN

OUVERT 7j/7 SAUF LUNDI SOIR

12, rue Michel Pérot - 78860 St-Nom-la-Bretèche  
Tél.: 01 30 80 44 15 - Réservation par téléphone

Femmes  
Hommes  
Enfants

Avec ou sans rendez-vous



**salon evolution**  
COIFFEUR CRÉATEUR

www.salonevolution.fr

6, rue Michel Pérot  
Centre village  
78860 St-Nom-la-Bretèche  
01 34 62 07 17

Ouvert mardi 8h30/18h  
Mercredi 8h30/12h30  
Jeudi-vendredi 8h30/19h  
Et le samedi 9h/18h

**JO LE TAXI 06 76 12 38 28**  
joletaxi78@orange.fr



TAXI COMMUNAL DE CRESPIÈRES  
TRANSPORTS AÉROPORTS - GARES  
CONVENTIONNÉ HÔPITAUX - TOUS TRAJETS

"Je vous garantis un service de qualité pour tous vos déplacements allers ou retours."

demandez-moi un devis par mail ou téléphone"

joletaxi78@orange.fr  
06 76 12 38 28

www.facebook.com/joletaxi78



**label vue**  
NOUVEAUTÉ

Prise de rendez-vous sur label-vue.fr

Place de l'Europe St-Nom-la-Bretèche  
01 34 62 18 75  
Du mardi au samedi de 9h30 à 12h - de 14h30 à 19h



Mardi à Samedi  
9h00 à 12h30  
15h00 à 19h30

Dimanche  
9h00 à 12h30

2 place de l'Europe  
78860 Saint-Nom-La-Bretèche

Votre fleuriste  
01 34 62 66 00

LES FERMES  
DE GALLY



LE MARCHÉ • L'ÉPICERIE • LE CAFÉ

**3 UNIVERS SOUS LE MÊME TOIT**  
POUR FAIRE SES COURSES COMME NULLE PART AILLEURS



**Le Marché, L'Épicerie**

Du lundi au samedi de 9h à 20h  
et le dimanche de 10h à 19h  
gallyfeucherolles@gally.com  
01 30 54 54 54

**Le Café**

Tous les jours de 10h à 18h  
cafegallyfeucherolles@gally.com  
01 30 54 60 60

20 rue des Petits Prés  
78 810 Feucherolles

[lesfermesdegally.com](http://lesfermesdegally.com)

## ST NOM LA BRETECHE VOYAGES



VOTRE AGENCE DE VOYAGES



10, rue Michel Pérot 78860 St-Nom-la-Bretèche - Tél.: 01 34 62 12 34 - Fax : 01 30 56 51 02  
agence@stnom-voyages.com - N° IATA 2022204 2



**LA RESIDENCE**  
*Mon partenaire immobilier*

*Aurélie, Charlotte et Caroline*



ACHAT - VENTE - LOCATION  
ESTIMATION OFFERTE

Vous êtes vendeur d'un bien immobilier ?  
**Nous avons vos acheteurs !**

*Les privilèges La Residence*

**Pour toute signature d'un acte authentique  
avec notre agence :**

Les diagnostics techniques et enquête assainissement  
vous seront remboursés.

Un bon cadeau vous sera offert.

**AGENCE DE ST NOM LA BRETECHE**

33, route de Saint Germain 78860 SAINT-NOM-LA-BRETECHE

**01 34 62 62 00**

[laresidence.fr](http://laresidence.fr)